

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024



Compte-rendu

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 27 septembre 2024

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Thierry MERRAND, Réjane LOUIN, Françoise LE MITOUARD, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Théophile PAIMPARAY, Manine LE GOFF, Efflam MAHE.

<i>Etaient absents :</i>	<i>Nicolas TANGUY</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Efflam MAHE</i>
	<i>Françoise HAMEURY</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Nicolas BOTROS</i>
	<i>Yann BRIAND</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Estelle FORGET</i>
	<i>Françoise CABIOCH-LE GALL</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Gwenolé GUYOMARC'H</i>
	<i>Philippe POHAREC</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Réjane LOUIN</i>

Secrétaire de séance : Réjane LOUIN

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2024-76	Aménagement zone Artisanale de Trougourézou	Approuver les devis du cabinet AT OUEST et Gildas KERNALEGUEN, d'un montant total de 3.770,00 € TTC. Autoriser le Maire à les signer. Dire que les crédits sont prévus à l'article 231 du Budget Communal.	Adopté à l'unanimité
2024-77	Zone d'activité de Pennenez – PC modificatif	Autoriser le Maire à déposer un Permis de Construire modificatif, afin de tenir compte des différentes remarques des riverains, par rapport à l'entrée de la parcelle à l'angle de la nouvelle côte et de l'impasse des Pâquerettes.	Adopté à l'unanimité
2024-78	Contentieux urbanisme – DP 029 133 21 00021	- Pylône ORANGE/Requête en annulation. Autoriser le Maire à ester en justice dans ce dossier en faisant appel au cabinet d'avocats ARES pour défendre au mieux les intérêts de la Commune.	Adopté par 13 voix pour et deux abstentions

2024-79	Contentieux urbanisme – DP 029 133 24 00032	- Implantation d'un bi-tunnel/Recours en annulation. Autoriser le Maire à ester en justice dans ce dossier en faisant appel au cabinet d'avocats ARES pour défendre au mieux les intérêts de la Commune.	Adopté par 14 voix pour
2024-80	Cimetière – Fourniture et mise en place de 10 cavurnes	Approuver la mise en place de 10 cavurnes au cimetière communal. Autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise FLAMANC pour 3.017,50 € TTC, Fixer le tarif de vente de la cavurne à 450.00 €.	Adopté à l'unanimité
2024-81	Dénomination voirie privée de Lotissement Ty Lann	Approuve la dénomination « Iodenn ti lann park bras » pour la voirie du lotissement Ty Lann.	Adopté à l'unanimité
2024-82	Convention de servitude ENEDIS / COMMUNE Parcelle AI 237	Autoriser le Maire à signer la convention de servitude entre la Commune et Enedis pour mettre en place une installation électrique sur la parcelle AI 237.	Adopté à l'unanimité
2024-83	Personnel saisonnier camping – Modification date contrat agent d'entretien	Approuver la prolongation du contrat de l'agent d'entretien jusqu'au 15 novembre 2024	Adopté à l'unanimité
2024-84	Modification composition commission « Maîtrise d'ouvrage ZA de Pennenez »	Approuver la nouvelle composition de la commission : G. GUYOMARC'H, N. BOTROS, N. TANGUY, R. LOUIN, M. LE GOFF, J. OLLIVIER BAILLARGEAT, T. MERRAND.	Adopté à l'unanimité
2024-85	Maison des associations du Moguérou – création commission « Maîtrise d'ouvrage Maison des Associations du Moguérou »	Approuver la nouvelle composition de la commission : G. GUYOMARC'H, N. BOTROS, N. TANGUY, R. LOUIN, M. LE GOFF, J. OLLIVIER BAILLARGEAT, T. MERRAND.	Adopté à l'unanimité